



Jean Hugues RATENON Député de la Réunion

Commission affaires sociales

Vice-Président de la Délégation aux Outre-Mer

Président de REZISTANS ÉGALITÉ 974

Saint-Benoît le 28 mai 2024

A l'attention

des élus communautaires de la CIREST

Jeannick Atchapa, Anne Canaguy, Lorraine Mergy, Bertrand Picard, Daniel Gonthier, Johnny Payet, Sonia Albuffy, Joé Bédier, Isabelle Permacaondin, Jean Marc Péquin, Sabrina Dijoux, Laurent Ramassamy, Primilla Cevamy, Jean Paul Constant, Alexa Soupou, Yannick Ramin, Stéphanie Poiny Toplan, Laurent Papaya, Catherine Payet, Georges Parvedy, Jimmye Coupou, Gilles Naze, Elodie Praud, Moussa Saïd, Jean Marie Virapoullé, Marie Lise Chane To, Stephane Soupramanien, Viviane Ben Hamida, Jean Claude Fenelon, Marie Michele Mariaye, Augustin Cazal, Monique Tacoun, Bruno Robert, Sylvie Payet, Ridwane Issa, Odile Damour, Jean Louis Vital, Marie Valentine Serrano, Patrice Boulevart, Sabrina Ramin, Alex Boucher, Patrick Dalleau, Sophie Audifax Lebon, Dominique Ponambalom, Cindy Soucane, Sidoleine Papaya, Mario Moreau.

Mesdames, Messieurs,

Je vous écris pour vous faire part de mes profondes préoccupations concernant la gestion actuelle de la CIREST et de la SPL Estival, suite aux révélations du rapport provisoire de la Cour régionale des Comptes, aux témoignages de l'intersyndicale et aux informations relayées par certains médias. Les constats sont alarmants : une gestion inefficace, des recrutements inadaptés aux besoins réels et des dépenses non contrôlées ont conduit la société à un déficit grave de 3,2 millions d'euros en moins de trois ans.

Cette situation est inacceptable et met en péril la viabilité financière de nos institutions ainsi que la confiance de nos concitoyens envers les élus. Vous pouvez, comme moi, constater le nombre d'affaires en cours à la Réunion impliquant des élus et le climat délétère que cela engendre. Dans ce contexte, la CIREST vient tout juste de voter un apport de 330 000 euros à la SPL Estival.

Les élus justifient ce vote par la nécessité de :

- Maintenir le service public de transport dans l'Est,
- Permettre à la SPL Estival de poursuivre son activité,
- Préserver l'emploi des mères et des pères de famille.

Cependant, mes questions sont claires et simples :

- Qui a mis en difficulté le service public de transport dans l'Est ?
- Qui a porté atteinte à la poursuite d'activité de la SPL Estival ?
- Qui a mis en danger l'emploi des mères et des pères de famille ?

Le constat est clair : la gouvernance actuelle a échoué dans ses tâches et failli à son devoir de gestion. L'ex-PDG d'Estival a été remercié avant l'ouverture d'une quelconque procédure judiciaire. Ne pensez-vous pas que, par logique et pour des raisons d'éthique et de transparence, le président d'Estival devrait lui aussi quitter son poste ? Ne pensez-vous pas, pour les mêmes raisons, que les représentants de l'intercommunalité que vous êtes ont le devoir vis-à-vis des électeurs d'exiger du président de l'intercommunalité qu'il remette son mandat aux votes des délégués communautaires ?

En sa qualité de président des deux institutions, il ne peut agir comme s'il n'était responsable de rien et par la même occasion, vous ne pouvez pas vous rendre complices de cette situation. Pendant que l'argent des contribuables est dépensé de manière inconsidérée, nos concitoyens se retrouvent dans un contexte économique difficile. De plus, comme vous le savez, le président de la CIREST avait justifié la transformation de la SEM en SPL par la nécessité d'une meilleure lisibilité et d'une meilleure gestion des fonds publics.

Cependant, les faits démontrent un échec flagrant de cette promesse, avec des centaines de milliers d'euros de dépenses injustifiées et des choix douteux sans consultation adéquate du conseil communautaire.

M. Patrice Selly doit assumer ses responsabilités et envisager de quitter ses fonctions pour restaurer la confiance et la transparence nécessaires au bon fonctionnement de nos institutions. Un changement de gouvernance est nécessaire pour protéger nos populations dans chacune de vos villes.

Je vous invite à réfléchir aux actions que nous pouvons entreprendre ensemble pour rétablir la confiance des citoyens et assurer une gestion rigoureuse et responsable de nos ressources publiques. En ma qualité de député, élu sur la 5ème circonscription, il est de mon devoir de vous sensibiliser sur l'avenir de la microrégion, qui dépend de notre capacité à réagir avec intégrité et détermination face à ces dérives, même si je sais que certains d'entre vous sont déjà dans cette démarche.

Je reste à votre disposition pour discuter plus en détail de cette situation et des mesures à prendre.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs les élus communautaires de la CIREST, l'expression de mes salutations distinguées.

Jean-Hugues Ratenon,
Député de La Réunion

